

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 14

23<sup>e</sup> année • mercredi 1<sup>er</sup> avril 2020

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



THIERRY PORCHET

## INFRACTIONS SANITAIRES À RÉPÉTITION

La pandémie de coronavirus n'a pas fini d'inquiéter nombre de salariés. Appelé à la rescousse, Unia multiplie ses interventions dans les usines et sur les chantiers, comme ici à Fribourg. Et constate des infractions sanitaires à répétition, notamment dans le secteur de la construction où les distances sociales et les mesures d'hygiène ne sont souvent pas respectées. Prise de température en Suisse romande. **PAGES 6-7**

### POINT DE MIRE

## Protection à géométrie variable

Sonya Mermoud

Face à la pandémie de coronavirus et au bouclier de mesures prises, les salariés ne sont pas tous logés à la même enseigne. Avec des travailleurs contraints de prendre des risques inutiles dans le cadre d'activités pourtant non essentielles et d'autres soumis à des pressions insoutenables comme le personnel soignant. Un dernier groupe particulièrement exposé à l'invisible maladie mais aussi, aujourd'hui plus que jamais, au burn-out et à l'épuisement abaissant les défenses immunitaires. Et pour cause, le Conseil fédéral a autorisé des semaines de travail de 60 heures et plus. Un coup de canif dans la Loi sur le travail dangereux qui pourrait n'avoir d'autre effet que de surcharger le système hospitalier. Cherchez l'erreur. D'autres entorses ont été faites dans la législation pour les employés actifs dans les trans-

ports, la logistique ou encore les coursiers. Eux aussi pourraient trimer jusqu'à pas d'heure. Avec des effets délétères prévisibles sur la résistance de ces employés et une augmentation des risques sécuritaires. Tout aussi déconcertante et irresponsable, la posture du Conseil fédéral qui n'a pas estimé utile de fermer les usines jugées non indispensables ou de suspendre les travaux dans le secteur de la construction. Sur les chantiers, des maçons continuent à être directement menacés par le Covid-19 en raison de directives sanitaires impossibles à appliquer. Les constats alarmants se multiplient au gré des inspections syndicales: violation de la distance sociale avec des ouvrages nécessitant l'intervention, côte à côte, de plusieurs ouvriers, outils passant de main en main sans désinfection, baraques et vestiaires exigus, sanitaires à l'hygiène catastrophique... Le Conseil fédéral a pourtant préféré miser sur la responsabilité des employeurs sommés de suivre les prescriptions sanitaires. Et laisse au besoin le soin aux cantons d'intervenir. Une gageure, la surveillance ne pouvant être assurée au regard de l'ampleur de la tâche. La semaine dernière, en une journée, pas moins de 1500 dénonciations ont été faites auprès de la Suva dans le seul domaine du bâtiment! Un chiffre qui fait froid dans le dos alors que la peur se répand dans les rangs des travailleurs craignant de surcroît de ramener la maladie sous leur toit. «A croire que, nous, les ouvriers, on

vaut moins que d'autres», témoigne l'un d'entre eux. Pire encore, des salariés ont été amenés à signer des auto-déclarations où ils précisent connaître la situation et s'engagent à respecter les consignes sanitaires. Belle manière de certains patrons de se décharger, ignorant leur devoir de protection.

La situation des salariés les plus vulnérables laisse aussi sans voix. Désormais, malgré une santé fragile, ils peuvent être rappelés au boulot sous réserve de l'application des mesures édictées. Volte-face aussi insensée qu'inquiétante. Ce laxisme à l'égard de ces catégories de travailleurs détonne avec les exigences générales du Conseil fédéral, lui qui martèle inlassablement la nécessité de rester à la maison, de privilégier, si possible, le télétravail. Et sachant que plus les menaces de contagion seront limitées, plus vite nous verrons pointer la lumière au bout du tunnel. Evidemment, la facture de la crise influence les décisions... La santé n'a pourtant pas de prix. Guy Parmelin l'a récemment souligné lors d'une conférence de presse, en parlant «du bien le plus précieux de l'être humain»... tout en précisant que «le travail contribue aussi à le préserver... où c'est possible». Et c'est bien là toute la question et dans quelle limite. ■

## PROFIL



Micaël Metry, en lien avec la nature.

**PAGE 2**

## SUISSE

Coups de canif dans la Loi sur le travail.

**PAGE 3**

## GENÈVE

Mobilisation du personnel de la logistique.

**PAGE 5**

## VAUD

Solidarité avec les plus démunis.

**PAGE 9**

Sonya Mermoud

Ce matin, il est allé courir avant de se baigner dans l'eau gelée du lac Léman. Une manière de se ressourcer dans cette nature qu'il affectionne tant et pour laquelle il milite dans différents groupes, dont la Grève pour le climat et Extinction Rebellion. En sandales malgré une température guère clémente, calme et souriant, Micaël Metry analyse la pandémie du coronavirus à l'aune des déséquilibres environnementaux provoqués par les humains. Et d'une mondialisation qui a permis sa folle propagation. «Ce qui nous arrive aujourd'hui est directement lié à notre séparation d'avec la nature dont nous faisons partie. Aujourd'hui, elle se défend.

«Ce virus est parvenu à paralyser un système économique morbide et déjà instable, le capitalisme, là où d'autres mouvements ont échoué»

Nous devrions chercher à comprendre ce qu'elle veut nous dire et en tirer les leçons plutôt que d'appréhender le coronavirus comme une menace extérieure, une guerre à mener, sans nous remettre en question», note le Vaudois qui, irréductible optimiste, y voit néanmoins une chance à saisir. «Ce virus est parvenu à paralyser un système économique morbide et déjà instable, le capitalisme, là où d'autres mouvements ont échoué. Bénéfique pour nous tous et la planète, même si, bien sûr, je suis touché par les décès. Je pense néanmoins que cette situation provoquera une prise de conscience et contribuera à la création d'une culture soutenable», déclare cet écopsychologue de 32 ans qui définit son activité comme «du travail qui relie». Une relation à soi, aux autres et à la Terre que le Vaudois, formé à cette discipline en Belgique, promeut aujourd'hui dans le cadre de stages. Une voie qu'il a découverte au retour de plusieurs longs voyages où sa sensibilité à la préservation de la planète n'a cessé de s'aiguiser.

#### À LA FORCE DES MOLLETS

«Après mon bachelier en géographie, j'ai décidé d'explorer le monde de manière plus concrète», raconte Micaël Metry. Le jeune homme sillonne alors la Suisse à vélo, puis visite le Canada et les Etats-Unis, en particulier les parcs nationaux, toujours à la force des mollets. Il parcourt ensuite avec son épouse l'Amérique du Sud à moto. Et rentre de ses périples avec une perception renforcée, celle de faire partie d'un tout, et une sensibilité exacerbée aux maux



Micaël Metry croit à un «renversement culturel» et milite dans ce sens...

# RENOUER AVEC LA NATURE

Ecopsychologue, géographe, acteur du Réseau Transition et militant pour le climat, Micaël Metry voit dans la crise sanitaire actuelle une chance à saisir pour changer notre mode de vie

de la planète et à toutes les formes d'exploitations. Ses valises défaites, il termine un service civil comme animateur socioculturel auprès de personnes âgées, suit une formation de coaching, effectue un semestre à la Haute Ecole pédagogique avant de découvrir l'écopsychologie. Un domaine qui fait écho

à ses centres d'intérêts tout en intégrant le facteur émotionnel. «Nous sommes des êtres avec un cœur, pas seulement cérébraux», souligne Micaël Metry, père depuis 14 mois, qui confie être profondément attristé par les blessures infligées à la Terre, la déforestation à large échelle, la disparition des

espèces... Chagrin mais aussi colère contre les autorités, les multinationales, les lobbys de l'agroindustrie, les banques, etc. C'est notamment dans ce type de situations qu'intervient l'écopsychologie qui offre des clefs pour gérer peur ou désespoir, tout en favorisant la poursuite d'actions militantes.

#### ALIGNEMENT AVEC SOI

«Ce courant a été lancé dans les années 1970-1980 pour soutenir les personnes se battant contre le nucléaire. Il se fonde sur un processus composé de quatre étapes principales. Il s'agit dans un premier temps de s'ancrer dans la gratitude – la vie est un cadeau –, puis d'honorer sa peine, en d'autres termes d'accepter que ce présent soit menacé et de plonger dans des émotions dites négatives. La troisième phase tend à un changement de perception et la dernière pousse à agir», explique en substance Micaël Metry, qui œuvre aussi au sein du mouvement social Villes et territoires en transition. Ce dernier vise à surmonter les crises écologiques et économiques engendrées par le dérèglement du climat et la fin programmée des énergies fossiles et à promouvoir des initiatives locales durables. Résilience, relocalisation de l'économie et de l'agriculture, entretien des liens communautaires: autant de propositions qui reviendront souvent sur les lèvres de Micaël Metry qui, de son côté, a déjà opté pour la «sobriété heureuse». «Le progrès se mesure à la manière dont nous nous épanouissons sur cette Terre, non au confort matériel. J'y ai déjà largement renoncé pour ma part», affirme cet adepte de la décroissance, qui ne possède pas de véhicule motorisé, mange peu – «une fois par jour» –, cultive son potager et a banni le sucre de son alimentation... «C'est pour ça que je suis en pleine forme», jure le jeune homme qui, questionné sur sa définition du bonheur, répondra par: «Un alignement avec soi». Sa foi dans les êtres humains joue, elle, peut-être également un rôle quant à sa faculté à se montrer joyeux, à rester positif. Et bien sûr, déterminé.

#### BLEU AZUR

«Le paradigme modernisme sera bientôt minoritaire. Ce n'est pas une utopie. La part de la population qui défend des valeurs écologiques, féministes, de justice sociale et spirituelles augmente sans cesse. Mon réseau grandit», se réjouit Micaël Metry, ce qui ne l'empêche pas de pester contre la stupidité, l'avidité ou encore le manque de courage. Si la crise climatique et la menace nucléaire l'inquiètent, l'activiste puise toutefois dans ces craintes la volonté de se battre. Et, au regard du contexte de pandémie actuelle, appelle chacun à se poser des questions et à contribuer à la mise en place de nouveaux modes de vie. Un «changement de culture» qu'il pourrait bien traiter dans un livre, lui qui s'est déjà exercé à l'écriture en rédigeant des textes sur des personnes qui l'ont touché et des carnets de voyage. «C'est une manière de vider mon esprit, de garder une trace et de poursuivre la réflexion», précise celui qui se définit parfois aussi comme un loup solitaire – un animal qu'il admire. Alors qu'il mentionne, au chapitre de ses couleurs préférées, le bleu: «Un bleu limpide, comme un ciel sans pollution». ■


**DE BIAIS**

Christophe Gallaz

## QUE DITES-VOUS? «DISTANCE SOCIALE»? ■

S'il est une expression passée dans les usages depuis quelques semaines, c'est bien celle de la *distance sociale*. Infiniment ressassée par le Conseil fédéral et les gouvernements cantonaux à l'adresse des populations helvétiques, elle intime aux individus l'injonction de se tenir séparés les uns des autres de deux ou trois mètres, dans la rue comme dans les magasins de première nécessité restant ouverts, pour ne pas se transmettre le virus-roi de la pandémie qui terrasse la planète humaine depuis la fin décembre passé.

Or ces deux mots de *distance sociale*, dont je note qu'ils sont prononcés sous nos latitudes et pas ailleurs dans le reste de la francophonie, ou presque pas, posent problème. A mes yeux, il faudrait plutôt évoquer la *distance interpersonnelle*, par exemple: une formulation nettement plus

précise, plus opportune et plus éloquente pour signifier avec justesse ce qu'elle doit signifier.

La *distance sociale*, pour moi, si je m'en tiens simplement au plan de la langue française et des significations verbales, serait en effet plutôt celle qui vient se glisser entre les êtres à l'intérieur du corps collectif. Celle qui les *dissocie* subrepticement en son sein, de manière insidieuse et peut-être inavouable, au lieu de les y *associer* sous le signe d'une harmonie fonctionnelle minimale. Et dans le cadre, au surplus, d'une morale démocratique réellement pratiquée. Pour résumer l'interrogation, et pour la prolonger: de quelle perspective collective inconsciente typiquement helvétique, et peut-être exclusivement helvétique, cette *distance sociale* est-elle le signe? Que dit-elle de la psyché confédérale, celle du pou-

voir qui nous gouverne? Et de la nôtre individuelle, qui consent au règne de ce pouvoir?

On sait que le coronavirus est égalitaire. Indépendamment des «groupes à risque» et des «groupes à moindre risque» au sein desquels il choisit ses victimes (deux catégories dont il convient d'ailleurs de nuancer désormais l'imperméabilité, puisque de très vieilles personnes en réchappent et de très jeunes y succombent), il atteint les riches comme les pauvres, et même jusqu'aux ministres en exercice ou non.

Mais passé ce premier stade, celui de la contamination et de l'atteinte par le virus, les inégalités s'exacerbent en suivant les lignes de multiples fractures sociales et sociétales usuelles. Prenons simplement le confinement tel qu'il est mis en œuvre en Italie comme en France et comme

en Suisse, où la fatalité qui consiste à s'entasser à quatre ou cinq dans un logement de Plan-les-Ouates ou de Saint-Denis, pendant plusieurs semaines, n'est évidemment pas comparable avec le luxe qui consiste à loger dans sa résidence secondaire en Bretagne ou son chalet à Vercorin. Le pire étant celui des sans-abri, bien sûr, pour qui la notion du confinement relève de l'insulte conceptuelle et même du piège sanitaire – au point qu'à Genève, depuis ce dernier lundi, les associations et la Ville se mobilisent pour leur trouver une solution d'hébergement sûre. Pourquoi? Parce que les logements normalement dédiés aux sans-abris ne pouvant garantir les espaces de sécurité requis...

A quoi s'ajoute visiblement, et parfois de façon spectaculaire, comme en France, l'imprévoyance parfois inouïe de tels ou tels gouvernants que

leur soumission machinale à l'ordre économique néolibéral aura rendus très incapables de songer aux besoins possibles des populations en termes de lits hospitaliers d'urgence, ou de masques sanitaires.

Bref: ainsi paraît, comme sous l'effet d'un lapsus officiel inconscient merveilleusement parlant, la réalité cruelle de cette *distance sociale* évoquée tout à l'heure. Cette distance qui nous protège sans doute un peu du virus, ou qui est censée le faire, mais qui désagrége en même temps le corps social dans notre pays – puisque se différencient en réalité profonde, face aux mêmes risques coronaviraux et peut-être face à la brutalité parfois de son atteinte, les deux castes très classiques des privilégiés et des défavorisés. Essayez donc au moins de dire *distance interpersonnelle*, peut-être... ■

# LES CHANTIERS DOIVENT FERMER

Unia martèle l'importance d'arrêter le travail de la construction. Un sondage montre que les mesures de protection de l'OFSP ne sont pas respectées

Aline Andrey

Plus de 2900 ouvriers ont participé au sondage d'Unia sur leurs conditions de travail au temps du coronavirus, rien qu'entre le 23 et le 25 mars (et le sondage se poursuit). Et les résultats sont sans appel: plus de 80% indiquent que la distance prescrite par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) ne peut être respectée sur leur lieu de travail et que les transports de groupe ne sont pas effectués conformément aux règles. De surcroît, plus de 70% des travailleurs alertent sur le fait que les outils ne sont pas désinfectés lorsqu'ils sont transmis à un collègue, que les installations sanitaires ne sont pas nettoyées régulièrement et qu'il manque des serviettes jetables et du savon. Ce sondage reprend les points à respecter de la liste «pour se protéger contre Covid-19 sur les chantiers» publiée par le Seco, en collaboration avec l'OFSP et la Suva.

## BESOIN DE CONTRÔLES

Pour Unia, «compte tenu du besoin d'application des règles, il n'y a pas d'autre option que de déclencher un arrêt technique et une fermeture de principe des chantiers. Cela est nécessaire pour protéger la santé des travailleurs et celle de leurs familles, pour contenir la pandémie, mais aussi pour limiter les conséquences économiques.» Nico Lutz, membre du comité directeur d'Unia, souligne: «Il est urgent d'arrêter les chantiers jusqu'à ce qu'un dispositif clair puisse être appliqué. On ne peut pas dire aux patrons de choisir. Si beaucoup d'entre eux sont intelligents, d'autres ne sont pas raisonnables. D'où l'importance d'un

mécanisme précis, avant de redémarrer là où c'est possible.»

Dans un communiqué, le syndicat détaille: «Les exceptions – pour les travaux socialement essentiels – doivent être décidées par les autorités en collaboration avec les partenaires sociaux. Lorsque les entreprises peuvent prouver qu'elles se conforment aux règlements de l'OFSP, le travail peut se poursuivre. Un assouplissement du régime est possible si une organisation de contrôle efficace est rapidement mise en place et garantit le respect de la réglementation.»

Reste que, sur le terrain, il est pratiquement impossible d'assurer la distance sociale. «Dans le gros œuvre, une activité très physique, les ouvriers sont proches. Dans le travail, mais aussi dans les baraques ou dans les voitures», explique Nico Lutz, qui note toutefois quelques exceptions comme un terrassement où l'ouvrier se trouve seul dans sa machine. Même si on pourrait encore se demander si cela est vraiment nécessaire en ces temps d'urgence sanitaire...

## DISPARITÉS RÉGIONALES

Le responsable syndical indique encore la situation divisée entre la Suisse romande et la Suisse alémanique: «En Romandie, pas mal d'activités ont cessé, que ce soit à Genève, à Fribourg, mais aussi dans le canton de Vaud. Les entreprises peuvent demander le chômage technique. Par contre, en Suisse alémanique, la plupart des chantiers continuent. Et les patrons pensent toujours que c'est possible de travailler.» Les résultats du sondage sont transmis régulièrement aux cantons et à la Suva qui sont responsables de faire respecter les consignes. Mais les mesures se



THIERRY PORCHET

Les syndicalistes multiplient les contrôles. Ici à Belmont, dans le canton Vaud, Unia est intervenu au petit matin sur trois chantiers rassemblant, tous corps de métiers confondus, une cinquantaine de travailleurs. Il a demandé à l'entreprise responsable l'application stricte des prescriptions sanitaires, notamment en matière de distance sociale et de désinfection des outils, problématiques dans ce cas-là.

font attendre et le Conseil fédéral, en fin de semaine dernière, refusait toujours de décréter une fermeture des chantiers. Unia rappelle pourtant l'urgence de «faire appliquer les mesures de protection pour ralentir la propagation de la pandémie et minimiser les dommages économiques». Pour le syndicat, les coûts de l'arrêt temporaire de travaux socialement non essentiels doivent être couverts par l'Etat. Unia met en garde: «Plus la mise en œuvre

effective des mesures de lutte contre la pandémie est retardée, plus le préjudice économique global sera important. Il s'agirait aussi de s'inspirer des expériences des pays voisins qui ont quelques jours d'avance dans le développement de la propagation du virus. Ainsi, il y a dix jours, le président de l'Association des entrepreneurs de la construction italienne a demandé instamment l'arrêt de toutes les activités sur les chantiers.» La semaine

dernière, les associations des entrepreneurs du Tessin, de Vaud et de Genève soutenaient encore un arrêt généralisé. La décision du Conseil fédéral vendredi de ne pas suspendre toutes les activités ouvre une brèche dans cette position. ■

# Santé et transports: le Conseil fédéral suspend la Loi sur le travail

Plutôt que limiter au maximum la contagion, le gouvernement flexibilise davantage les conditions de travail de salariés déjà fortement éprouvés

Sylviane Herranz

«Rien ne sert d'applaudir tous les soirs le personnel hospitalier si, en même temps, on lui retire ses droits les plus élémentaires.» Ce cri d'alarme a été lancé par le Syndicat des services publics (SSP) après la décision prise par le Conseil fédéral le vendredi 20 mars de suspendre les protections légales relatives au temps de travail et de repos dans les services hospitaliers confrontés, comme il le mentionne lui-même, à «une augmentation massive du travail en raison du nombre de cas de maladie due au Covid-19». Cette suspension des droits du personnel soignant est prévue pour six mois. Le SSP qualifie cette décision de «dangereuse» et de «révoltante». Le personnel hospitalier pourra être appelé à travailler au-delà des 60 heures déjà autorisées par la Loi sur le travail (50 heures, plus 2 heures par jour en cas d'urgence). Ces salariés, pour une grande majorité des femmes, sont en première ligne, en contact direct avec les malades atteints par le coronavirus et font preuve d'un dévouement sans faille. Un personnel qui se voit retirer ses droits les plus élémentaires et imposer «un régime de non-droits», proteste le SSP dans un communiqué. Le syndicat a exigé le retrait immédiat de cette ordonnance ainsi qu'une rencontre urgente avec le Conseil fédéral, ce dernier devant se réunir le mercredi 25 mars.

## SURCHARGE PROGRAMMÉE DES HÔPITAUX

La veille, le SSP lançait une pétition en ligne demandant au gouvernement «de maintenir le personnel hospitalier dans le cadre de la Loi sur le travail sans aucune exception». En moins de 24 heures, cet appel a recueilli plus de 10 000 signatures en Suisse romande et quelque 50 000 signatures dans tout le pays deux jours plus tard\*. Cette puissante et rapide mobi-

lisation du personnel médical, soutenu par des milliers de personnes, s'est heurtée à un mur. Mercredi 25 mars, lors de la conférence de presse du Conseil fédéral, le ministre de l'Economie, Guy Parmelin, attendu aussi sur la question de la fermeture des chantiers, n'a donné que des informations confuses sur la question, tout en maintenant la mesure. «La conséquence de cette décision: le personnel hospitalier risque d'être exposé au virus durant plus de 60 heures par semaine. Les risques de tomber gravement malade sont énormes», alerte le SSP.

«En refusant de faire cesser le travail sur les chantiers et dans les entreprises où il n'est pas essentiel, le Conseil fédéral prépare une surcharge programmée des hôpitaux, et pour faire face à cette surcharge, il fait sauter les réglementations!» s'indigne Beatriz Rosende, secrétaire centrale du SSP en charge de la santé. Elle assure que son syndicat ne baissera pas les bras pour défendre les conditions de travail du personnel soignant, non seulement à l'hôpital, mais aussi dans les EMS et les soins à domicile.

## POUVOIR D'EXCEPTION

Le pouvoir d'exception conféré par la Loi sur les épidémies au Conseil fédéral dans le cadre de la «situation extraordinaire», décrétée le 16 mars, n'a pas seulement permis de lever les protections pour le personnel hospitalier, mais également celles des travailleurs des transports, de la logistique et des coursiers. Ainsi, les chauffeurs de camion pour l'approvisionnement de base pourront travailler jusqu'à 112 heures sur deux semaines, contre 90 heures jusque-là. Le temps de repos hebdomadaire est ramené de 45 à 36 heures. De plus, l'interdiction de conduire la nuit et le dimanche a été levée. Regroupant les syndicats Unia, SEV et Syndicom, l'alliance Fairlog a vivement protesté dans un communiqué contre l'assouplissement du

droit du travail dans cette branche. Fairlog rappelle le tour de force accompli par les salariés du transport et des centres de logistique et de distribution. L'alliance syndicale considère cette déréglementation, décidée sans consultation des travailleurs et n'offrant aucune compensation, comme inacceptable. Elle demande une augmentation des contrôles, une majoration des heures supplémentaires de 50%, et une hausse au moins équivalente des salaires pour le travail de nuit et du dimanche.

## TRAVAIL SEPT JOURS SUR SEPT

Les coursiers sont aussi touchés avec l'autorisation de livrer des denrées alimentaires et autres produits sept jours sur sept. Unia dénonce une décision prise sans consultation du personnel. Pour le syndicat, livrer des repas ou des commandes en ligne n'est pas indispensable tous les jours, des offres existant déjà pour les personnes âgées ou en quarantaine. Unia exige que les mesures de protection de la santé du personnel soient respectées, faute de quoi le travail doit être arrêté. Autre demande: une rémunération correcte des heures supplémentaires effectuées par les coursiers. «La pandémie actuelle ne doit pas être utilisée à mauvais escient pour détériorer les conditions de travail», résume Unia face à ces déréglementations. ■

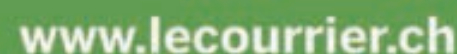
\*La pétition «Préservez les droits et la santé de celles et ceux qui nous soignent» s'est terminée dimanche. Elle a rencontré un énorme succès avec 80 000 signatures recueillies, dont plus de 30 000 en Suisse romande. C'est plus qu'il n'en faut pour faire aboutir un référendum fédéral.

Pour suivre la campagne du SSP: ssp-vpod.ch

## BRÈVE

### PERSONNES VULNÉRABLES VOLTE-FACE INCOMPRÉHENSIBLE!

L'alliance Fairlog s'est encore insurgée contre l'obligation scandaleuse de travailler pour les groupes à risque» que le Conseil fédéral a réintroduite «par la petite porte» le 20 mars. Auparavant, l'Ordonnance sur les mesures destinées à lutter contre le coronavirus prescrivait que les employés particulièrement à risque, soit ceux souffrant de maladies chroniques, devaient accomplir leur travail à domicile. «Si cela n'est pas possible, l'employeur leur accorde un congé en continuant à leur verser leur salaire», était-il notifié. Or, le gouvernement a fait volte-face et a édicté que, désormais, si le travail habituel ne peut être accompli à domicile, l'employé vulnérable est censé poursuivre son activité professionnelle sur son lieu de travail. L'employeur est tenu de prendre les mesures organisationnelles et techniques pour garantir le respect des recommandations en matière d'hygiène et d'éloignement social. Ce n'est que dans le cas où ces mesures ne sont pas appliquées qu'un travailleur vulnérable peut rester à la maison. Une décision qui va clairement à l'encontre de toutes les consignes données jusque-là! ■ SH



# LES LIVREURS GENEVOIS SE MOBILISENT

Dans une pétition, le personnel de la logistique exige la mise en œuvre de mesures visant à faire respecter les consignes sanitaires

Jérôme Béguin

À Genève, des travailleurs du secteur logistique soutenus par Unia ont lancé la semaine dernière une pétition exigeant le respect des consignes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). «Depuis le début de la crise sanitaire, les commandes en ligne ont explosé, elles dépassent même les périodes de Noël ou du Black Friday. Les salariés de la logistique sont forcés de travailler encore plus qu'avant, ce qui est un comble durant l'urgence sanitaire. D'après nos informations, les dispositions de sécurité ne sont pas respectées, des cas positifs au coronavirus ont déjà été déclarés et les travailleurs ont peur», indique Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'Unia Genève. Chaque jour, les coursiers de DHL, DPD, UPS, Fedex ou encore de La Poste se retrouvent au coude à coude dans les dépôts pour charger les paquets dans leur véhicule, la distance de sécurité n'est pas respectée, ils ne disposent ni de masques ni de désinfectant et partent pour une tournée qui va les amener à livrer jusqu'à cent colis en une seule journée de travail.

## LIVRAISON D'UNE... TROTINETTE

«Nous avons des gants, oui, mais des masques on en a reçu une fois seulement, je n'en ai pas aujourd'hui et cela me manque», témoigne au téléphone João (prénom d'emprunt), employé d'une société sous-traitante d'un groupe international. «Je viens d'entrer dans un immeuble, je vais prendre l'ascenseur, sonner à la porte et le destinataire, dont je ne connais pas l'état, va peut-être m'ouvrir. On a beaucoup de contacts et on prend énormément de risques pour livrer des marchandises qui ne sont pas indispensables dans la situation que nous connaissons. Je viens par exemple de déposer une trottinette. Qu'est-ce que ces gens peuvent bien faire avec cette trottinette ou encore des chaussures et des vêtements alors que l'on demande à la population



Depuis le début de la crise sanitaire, les commandes en ligne ont explosé. Unia s'inquiète du sort des coursiers de DHL, DPD, UPS, Fedex ou encore de La Poste, les dispositions de sécurité n'étant pas, selon ses informations, respectées.

de rester à la maison!? C'est du grand n'importe quoi!» Le jeune homme ne cache pas le découragement qui l'étreint: «J'aime mon travail, mais en ce moment, il n'est pas facile du tout. Je pense appeler mon médecin pour qu'il me délivre un arrêt de travail. Je dois protéger ma santé, mais aussi celle de ma femme et de mes parents qui vivent sous mon toit.» Diabétique, son père appartient à la catégorie des personnes vulnérables. Le livreur a beau prendre toutes les précautions, comme laisser ses vêtements devant la porte d'entrée le soir en arrivant, il craint de contaminer sa famille, raconte-t-il encore avant de devoir nous laisser pour poursuivre sa tournée.

## PRÊTS À ARRÊTER LE TRAVAIL

En constatant que les règles de l'OFSP ne sont pas appliquées, la pétition du personnel demande que les polices cantonale et municipales puissent vérifier leur respect, que les entreprises

soient le cas échéant suspendues et, en attendant que l'épidémie soit terminée, que toutes les marchandises hors des domaines de l'alimentaire, de la santé et de la sécurité restent dans les dépôts. «Notre santé est prioritaire, nous sommes prêts à arrêter notre travail si toutes les mesures ne sont pas prises pour protéger notre santé», conclut le texte de la pétition.

«Ça bouge beaucoup du côté des travailleurs, on nous demande des feuilles, même à La Poste ça signe, se félicite Umberto Bandiera. Cela montre qu'il existe un réel problème sur le terrain et que la position de limiter les livraisons aux biens essentiels est partagée par le personnel.» A la suite du lancement de la pétition, DHL a communiqué une liste de 24 actions en faveur de la sécurité de ses employés et des collaborateurs de ses sous-traitants sur le site de Genève, telles que l'organisation de «vagues» dans les dépôts pour limiter le nombre de coursiers, le



Depuis le début de la crise sanitaire, les commandes en ligne ont explosé. Unia s'inquiète du sort des coursiers de DHL, DPD, UPS, Fedex ou encore de La Poste, les dispositions de sécurité n'étant pas, selon ses informations, respectées.

marquage au sol afin d'assurer les distances, le déchargement des avions et des camions par une seule personne, l'adaptation des livraisons afin de limiter les contacts avec les clients ou encore la fourniture de masques et de désinfectants. Une livraison de 35 000 masques était attendue ces jours. «Nous avons été toutefois prévenus que la mise en œuvre de ces mesures chez DHL pourrait prendre un certain temps. Quant à DPD, nous avons appris dans les médias par son directeur que la société mettait à disposition des

gants et des masques... mais nous ne savons pas de quel canton il parle, ce n'est pas ce qui a été constaté à Genève», explique le secrétaire syndical. Unia a aussi transmis les informations en sa possession à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail: «Nous espérons que l'office procédera à des contrôles. Il faut maintenant que les autorités prennent leurs responsabilités.» ■

## POING LEVÉ

### JACKPOT POUR AMAZON

Par Manon Todesco

La crise sanitaire du Covid-19 est en train de mettre le monde à terre. Mais comme dans toutes les crises, quelques-uns arrivent à tirer leur épingle du jeu. Parmi eux, sans surprise, le géant Amazon, dont le cours a explosé en Bourse ces dernières semaines alors que celui des grandes entreprises est en chute libre. A l'heure où la récession menace l'économie globale, Amazon surfe sur la vague du profit. En grand sauveur des populations confinées privées d'achats, Amazon répond à toutes les pulsions des consommateurs, plus ou moins – plutôt moins – vitales. Alors que les commerces locaux ont été contraints de fermer leurs portes, préoccupés de savoir s'ils s'en relèveront, Amazon se gave. Et pour preuve, le leader de la vente en ligne n'a jamais eu autant besoin de personnel en cette période de l'année, à tel point qu'il prévoirait d'embaucher 100 000 intérimaires aux Etats-Unis...

**Et les travailleurs dans tout cela?** Selon les syndicats, leur santé est clairement en danger. En France, dans les entrepôts où des centaines, voire des milliers de salariés se côtoient, les consignes de sécurité ne sont pas, et ne peuvent pas être, appliquées à la lettre. Dans un article de *Reporterre* du 23 mars, des employés expliquent être collés les uns aux autres et croiser entre 15 et 20 personnes à la minute. Sur un site près de Douai, les masques distribués sont des masques à poussière, le gel hydroalcoolique n'est disponible que sur les tables des managers et les gants ne sont pas prévus... Certains employés sont par ailleurs en contact étroit avec les routiers qui acheminent des marchandises depuis les quatre coins de l'Europe. Sans oublier les livreurs, qui ont vu leur nombre de clients parfois doubler en une journée. «Je ne vois pas l'intérêt de prendre des risques pour distribuer des vêtements, des taies d'oreiller ou des jeux vidéo, explique l'un d'entre eux dans l'article en question. Je n'ai pas le droit d'aller voir ma famille ni mes amis, par contre, je dois livrer 90 clients dans la journée, toucher 90 interphones, portes, etc. Ça n'a aucun sens.»

**Sous le feu des critiques,** Amazon a dernièrement annoncé que la priorité serait donnée aux produits dits essentiels en France et en Italie et que les livraisons en mains propres seraient suspendues. Pour le reste, il sera toujours possible d'acheter tout et n'importe quoi, mais il faudra simplement attendre quelques jours de plus... Pas de répit, donc, pour les travailleurs, qui sont de plus en plus nombreux en France à manifester leurs inquiétudes et à exercer leur droit de retrait pour des raisons sanitaires, sachant que des cas de Covid-19 ont été avérés sur certains sites et que ces derniers n'ont pas été fermés! De son côté, Amazon assure respecter toutes les mesures de sécurité et menace de ne pas payer ces collaborateurs. Le bras de fer est entamé. Il ne faudra pas compter sur le gouvernement, à la botte du champion de l'évasion fiscale, pour aider les employés au front. Cette responsabilité revient aux consommateurs, qui, derrière leur écran, ont bien plus de pouvoir qu'ils le croient. ■

# Petit coup de pouce en faveur des chômeurs en fin de droits

Le Conseil fédéral a fait un pas en faveur des chômeurs en fin de droits en accordant 120 indemnités journalières supplémentaires

Jérôme Béguin

C'est l'une des revendications d'Unia pour limiter les effets de la crise provoquée par l'épidémie: prolonger de 200 jours la durée d'indemnisation des chômeurs arrivant en fin de droits. Alors que le

nombre de places vacantes se réduit comme peau de chagrin, la mesure apparaît en effet comme une nécessité pour éviter qu'une multitude de sans-emplois, en particulier des travailleurs de plus de 50 ans, ne se retrouvent à l'aide sociale. Mercredi dernier, le Conseil fédéral a fait un pas dans cette

direction en accordant 120 indemnités journalières supplémentaires, soit un peu moins de 6 mois de chômage en plus. Relevons que la durée d'indemnisation varie aujourd'hui entre 9 et 24 mois suivant l'âge de l'assuré et la durée de cotisation. En outre, les chômeurs ne devront plus remettre chaque mois la preuve de leurs recherches d'emploi, une obligation quasi impossible à remplir dans certaines branches, qu'on pense à l'hôtellerie-restauration. Mais on n'a pas fini d'embêter les demandeurs d'emploi puisque, comme l'a précisé le conseiller fédéral Parmelin durant la conférence de presse du gouvernement, ces justificatifs devront être présentés «un mois après la suspension des mesures de lutte contre l'épidémie». Le responsable du Département de l'économie a encore annoncé d'autres mesures: l'entretien qui suit l'inscription se déroulera désormais par téléphone et le délai-cadre d'indemnisation pourra être allongé de deux ans si l'indemnisation complète n'est pas obtenue durant cette période. Enfin, en ce qui concerne le chômage partiel, sa durée est portée de 3 à 6 mois. ■



NEIL LABRADOR

# PRESCRIPTIONS SANITAIRES: UNIA DÉNONCE DE NOMBREUSES INFRACTIONS

Le Conseil fédéral n'a pas estimé nécessaire de suspendre tous les chantiers et les usines. Unia appelait à une fermeture de principe, les contrôles se révélant largement insuffisants. Prise de température en Suisse romande

Pas de fermeture générale des chantiers ni des usines. Réuni en conférence de presse les 25 et 27 mars dernier, le Conseil fédéral (CF) a annoncé une série de mesures sur le front économique mais n'a pas jugé nécessaire de suspendre tous les travaux dans le secteur de la construction ni de stopper les autres entreprises non es-

sentielles. En revanche, il accorde une marge de manœuvre aux cantons qui pourront, sous certaines conditions, limiter les activités de certains secteurs ou les arrêter. Entreront en ligne de compte la saturation de leur système de santé, après l'aide d'autres cantons, ou l'impossibilité claire pour certaines branches d'appliquer les mesures pres-

crites. Dans cet esprit et au regard de la situation dramatique qu'affronte le Tessin, le CF a autorisé le maintien des dispositions qu'il a prises, soit la fermeture de tous ses chantiers et les industries. A l'heure où nous mettons ce journal sous presse, ce lundi, la situation était encore susceptible de changer. Tour d'horizon en Suisse romande. ■ **SM**

## Fribourg: l'argent avant tout...

Sylviane Herranz

Vendredi, 7 heures. Des syndicalistes d'Unia sont postés devant le chantier de la route des Arsenaux à Fribourg. Plus de cinquante salariés devaient y œuvrer ce matin-là. «Ce n'est pas possible de travailler ici en respectant les règles d'hygiène et la distance nécessaire. Sur une journée, les temps de proximité entre les ouvriers sont très importants», s'insurge Armand Jaquier, secrétaire régional d'Unia Fribourg, peu après l'action, alors que les travaux avaient repris. «La non-décision du Conseil fédéral, du Conseil des Etats et celle des entreprises qui ne prennent pas leurs responsabilités en arrêtant les chantiers mettent gravement en danger la santé des travailleurs et de leurs proches», indique le syndicaliste, rappelant qu'une demande pour l'arrêt des travaux où les consignes ne sont

pas respectées avait été faite le 18 mars déjà par les syndicats, la Fédération fribourgeoise des entrepreneurs et l'Union patronale. Le syndicaliste épingle notamment le groupe Implenla, responsable des travaux avec une autre société. «Juste au-dessus de ce chantier, il y en a un autre, avec des activités similaires. Il a été fermé. Il est irresponsable de laisser celui-ci ouvert. Nous avons contacté la direction d'Implenla à Fribourg. Elle nous a dit appliquer les décisions du groupe au niveau suisse. Sur un autre chantier du canton, qui n'a pas arrêté non plus, nous nous sommes adressés à la direction nationale d'Implenla et, là, c'était à la direction locale de décider!»

Armand Jaquier s'inquiète également pour les travailleurs du second œuvre et de l'artisanat, fortement exposés en raison de la promiscuité requise par leurs métiers. Durant toute la semaine, Unia a

dû intervenir pour renvoyer chez elles des entreprises vaudoises et genevoises, venues sur Fribourg car les chantiers dans leurs cantons avaient fermé...

Dans l'industrie, le syndicat a fait face à une déferlante de téléphones de travailleurs angoissés. «La tension est très forte ici. Et je tiens à remercier les militants, les commissions du personnel et les directions des entreprises où nous sommes présents de la bonne collaboration dans la mise en place des mesures d'hygiène et d'organisation, saluait vendredi matin Yvan Corminboeuf, responsable du secteur à Unia. Bien sûr, nous espérons énormément que le Conseil fédéral décide de l'arrêt de toutes les activités non prioritaires, mais cela n'a pas été le cas. Beaucoup de personnes sont dégoûtées, l'argent est mis avant tout, l'être humain ne compte pas.» ■



Thierry Porchet



Thierry Porchet



Unia



Unia



Unia



Unia



Unia

## Valais: «Les ouvriers deviennent fous»

Aline Andrey

«Nous recevons beaucoup d'alertes. Les gens ont peur pour leur santé.» Francine Zufferey, secrétaire syndicale d'Unia Valais, est au front, comme tous ses collègues d'Unia. Elle souligne l'anxiété des personnes qui appellent le syndicat au secours. «Les ouvriers sur les chantiers deviennent fous. Ils ne comprennent pas pourquoi ils doivent, eux, continuer à bosser, alors qu'une partie de la société est à l'arrêt. Ils ont l'impression de mettre en danger leur famille lorsqu'ils rentrent. Sur les chantiers, les mesures d'hygiène sont difficiles à respecter, car l'eau courante, pour se laver les mains, est parfois éloignée. Mais, surtout, la proximité pose problème. A Crans-Montana par exemple, il y a un chantier irrespirable. En plus de la poussière, les travailleurs sont dos à dos, collés. Même problème au coulage du bé-

ton ou dans les camionnettes pour se déplacer.»

Son collègue Serge Aymon visite chaque jour des chantiers, parfois accompagné de journalistes qui se sont vu interdire l'entrée de certains sites: «Même sur le chantier public de l'EPFL à Sion! Preuve que les normes ne sont pas respectées. D'ailleurs, depuis l'extérieur, on a pu voir des travailleurs à deux sur une nacelle, ou à quatre ou cinq dans les ascenseurs extérieurs. C'est un chantier d'Etat, alors on peut s'attendre encore à pire sur les petits chantiers privés!» Et pourtant, Unia Valais a déjà dénoncé la situation: «Christophe Darbellay, conseiller d'Etat qui préside la task force, nous a dit avoir pris des mesures et que tout était en ordre. Or, le lendemain, on a vérifié et ce n'était pas le cas!» Le secrétaire syndical pointe encore un autre problème: «Dans la menuiserie ou la construction métallique, des patrons ferment le chantier pour les rapatrier

à l'atelier. Le problème du dehors devient celui du dedans.» De surcroît, le contrôle des chantiers valaisans ne repose que sur un seul employé de la Suva. «C'est bien sûr insuffisant! Il n'y a plus qu'Unia sur le terrain!», lâche encore Serge Aymon. Le syndicat a remis une pétition signée par plus de 550 ouvriers demandant au gouvernement valaisan l'arrêt des chantiers où les prescriptions sanitaires ne sont pas garanties et l'assurance des salaires. Il a en outre dénoncé à la Suva quelque 283 cas problématiques. Du côté de l'industrie, c'est le service de protection des travailleurs (SPT) qui est en charge des contrôles. «Je lui ai envoyé une liste d'une quinzaine de boîtes à contrôler, à la suite, pour certaines, de plaintes d'employés», explique Blaise Carron, secrétaire syndical d'Unia. Alors que d'autres usines du canton ont fait appel au chômage technique. ■



Unia



Unia



Thierry Porchet

Dans la construction, Unia dénonce des problèmes récurrents décelés lors de ses contrôles. Sur nombre de chantiers, la distance sociale entre les ouvriers n'est pas respectée à cause de la nature même des travaux effectués. Problème similaire dans des espaces collectifs comme les réfectoires ou les vestiaires en raison de leur exigüité ou lors du déplacement des salariés. Les outils passent par ailleurs souvent d'une main à l'autre, sans désinfection, et les mesures d'hygiène des sanitaires font fréquemment défaut.

## Arc jurassien: situation contrastée

Jérôme Béguin

Dans l'Arc jurassien, la situation dans la construction comme dans l'industrie se révèle contrastée, des chantiers restent ouverts alors que d'autres non, des usines tournent à plein régime tandis que certaines ont cessé leurs activités. «Beaucoup d'entreprises horlogères ont fermé, la majorité des moyennes et grandes sociétés se sont mises en RHT parce qu'elles n'avaient plus de travail ou n'étaient pas en mesure de garantir les normes de l'OFSP, explique Catherine Laubscher, secrétaire régionale d'Unia Neuchâtel. Dans l'horlogerie comme dans le reste du secteur industriel, les sociétés qui poursuivent leurs activités ont mis en place des règles de protection ou prétendent l'avoir fait, tandis que d'autres encore se fichent royalement de la santé du personnel. C'est problématique en particulier dans les petites structures où l'on travaille les uns sur les autres et où il manque des responsables de la sécurité. Les machines sont très proches et doivent souvent fonctionner en même temps. Cer-

taines entreprises cherchent à se dédouaner en faisant signer à leurs collaborateurs des engagements à appliquer les règles de l'OFSP quand bien même il est impossible de respecter la distanciation sociale.» Les secrétaires du syndicat sont fortement sollicités. «Beaucoup de salariés nous contactent en nous disant combien il est difficile, voire impossible, de travailler dans ces conditions», indique Jesus Fernandez, secrétaire régional d'Unia Bienne-Seeland et canton de Soleure. Les employés ne sont pas les seuls à composer le numéro d'Unia. «Ces derniers temps, un tiers des appels provenaient de patrons qui demandaient des informations, signale François-Xavier Migy, responsable de la construction pour Unia Transjurane. Dans le canton du Jura, six contrôleurs tournent sur les chantiers et les boîtes tombent les unes après les autres en RHT. Par contre, le Canton de Berne ne fait rien du tout, c'est la cata.» Le travail se poursuit aussi sur les chantiers neuchâtelois, même si de grosses boîtes ont choisi de poser leurs outils. «Nous sommes dans une situation d'urgence et nous nous battons

pour renforcer les contrôles, assure Catherine Laubscher. Des discussions ont été entamées à cette fin avec l'Etat et, pour les contrôles de chantiers, nous avons demandé à la Suva, qui ne dispose que d'un demi-inspecteur sur le canton, de déléguer à l'Association neuchâteloise pour le contrôle des conditions de travail la compétence de surveiller les règles sanitaires.» Le syndicat réclame la fermeture des chantiers et des entreprises non indispensables. «Si on laisse traîner, la crise ne durera que plus longtemps», estime Jesus Fernandez. Unia Neuchâtel a lancé une pétition en ce sens, qui avait déjà recolté plus de mille signatures après 36 heures. Son texte ouvre la possibilité d'une relance de l'activité si l'employeur apporte la preuve que les mesures de protection de l'OFSP sont bien respectées. «C'est un renversement du fardeau de la preuve en quelque sorte», souligne Catherine Laubscher. Conclusion de Patrick Cerf, responsable de l'industrie pour Unia Transjurane: «On va continuer à mettre la pression, on ne lâche rien.» ■

## Vaud: la pression alémanique...

Sonya Mermoud

«Dans le canton de Vaud, une centaine de chantiers sont toujours en activité dont une moitié réunissant différents corps de métier. Les normes de l'OFSP ne peuvent pas être respectées», a déclaré Pietro Carobbio, responsable du secteur de la construction à Unia Vaud, lors d'un point presse organisé le 23 mars dernier à Lausanne. Le syndicat a cité en particulier les entreprises Fluckiger, Walö et Implenla. Photos à l'appui, il a énuméré une liste de problèmes: le déplacement d'ouvriers dans des véhicules ne permettant pas de respecter la règle des deux mètres de distance, la nécessité d'effectuer certains ouvrages à plusieurs, côte à côte – comme le bétonnage, les coffrages en hauteur, le levage de charges de plus de 25 kilos, etc. – violent ainsi cette même exigence sanitaire, la transmission d'outils sans que ceux-ci soient désinfectés... Unia a aussi dénoncé l'exiguïté de vestiaires et de réfectoires, l'absence d'hygiène, le mé-

lange d'habits, des toilettes sales et en insuffisance... «Même avec de la bonne volonté, les mesures ne peuvent être suivies. La plupart des entreprises du gros œuvre ont d'ailleurs cessé les travaux dans le canton. Nous demandons que tous les travaux non indispensables soient interrompus... Evitons de faire la même erreur que l'Italie qui a réagi trop tard», a poursuivi le syndicaliste, estimant qu'il est impossible de surveiller toutes les sociétés vu l'ampleur de la tâche. «Rien que la journée d'hier, 1500 dénonciations ont été faites à la Suva dans le secteur de la construction. La Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents compte une dizaine de contrôleurs pour l'ensemble de la Suisse romande!», a souligné Pietro Carobbio. Son collègue, Lionel Roche, responsable du secteur artisanat, a encore évoqué la pression exercée par l'entreprise HRS qui a estimé que les activités devaient se poursuivre sur les chantiers qu'elle pilote. «Dans le cas contraire, on parle d'abandon de chantier avec des pénalités financières à la clef», s'est indigné

le syndicaliste. Dans tous les cas, Unia préconise un modèle inverse de celui défendu par le Conseil fédéral: «Il faut tout arrêter et délivrer exceptionnellement des autorisations spéciales. Mais la Suisse alémanique fait pression pour maintenir les travailleurs au boulot.» Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical, a aussi fait part de la démarche entreprise par la société Roth Echafaudages exigeant des employés qu'ils signent une auto-déclaration où ils affirment avoir pris connaissance des mesures de protection de la santé. «Ils ne réclament une décharge aux employés alors même que, dans le domaine, il est impossible de respecter les directives sanitaires sécuritaires.» Dans ce contexte, le syndicat prévient qu'il va continuer à contrôler les sociétés et à dénoncer systématiquement les contrevenances. Dans une lettre ouverte datée du 24 mars à la présidente du Conseil d'Etat, l'Union syndicale vaudoise (USV) a aussi exigé l'arrêt de toutes les «activités économiques non essentielles au fonctionnement du canton». ■

### Mario, 38 ans, grutier: «Qui sera le prochain contaminé?»

«Je travaille sur un gros chantier à Lausanne réunissant une dizaine de personnes plus les ferrailleurs. Il est impossible de respecter les mesures, les deux mètres de distance exigés. Nous n'avons pas le temps de désinfecter les outils – avec la pression sur les délais – ni les poignées de portes, les tables... Les toilettes sont nettoyées une fois par semaine», s'inquiète Mario mentionnant aussi le transport, en camionnette, des ouvriers, réunissant quatre, voire parfois cinq personnes. «Nombre d'ouvrages nécessitent par ailleurs la participation de plusieurs travailleurs. On n'arrive pas à les réaliser seuls. Donc on bosse ensemble. Et tous les matins, on se demande qui sera le prochain à être contaminé. On a peur en permanence», continue Mario rapportant que, quand il y a des contrôles, les ouvriers doivent se disperser, que personne n'a de masque et que l'ambiance se fait chaque jour plus pesante. «Il faut arrêter les activités. On est plus exposés que les personnes qui travaillent dans les bureaux de par notre promiscuité. Mais les patrons disent que, chaque jour, ils doivent sortir un million de leur poche pour le secteur du bâtiment», note encore ce père de famille de deux enfants: «Difficile de leur expliquer pourquoi, quand je rentre, je ne leur fais plus de bisous.» ■ **SM**

### Jean-Michel, 46 ans, maçon: «A croire qu'on vaut moins que les autres»

Actif sur différents chantiers dans le canton de Vaud, Jean-Michel dénonce de graves lacunes dans les mesures sanitaires préconisées par l'OFSP. «Il n'y a pas grand-chose qui fonctionne», affirme ce maçon de 46 ans, énumérant les différents problèmes: «La cabane où nous mangeons ne nous permet pas de garder les distances. Et on ne peut pas faire des tournus. Une partie doit se restaurer dehors, mais ces jours-ci, s'il a fait beau, il faisait vraiment froid.» Jean-Michel mentionne aussi l'hygiène défectueuse des WC collectifs, l'absence de désinfection. «On craint que la situation dégénère, comme en Italie. Les ouvriers ont peur et ne parlent que de ça. Moi aussi. D'autant plus que mon épouse souffre d'asthme. Imaginez si je lui ramène le virus. C'est vraiment dangereux», poursuit l'employé, insistant sur la tension qui règne sur place. Et l'impossibilité, pour nombre de travaux, de maintenir les deux mètres de séparation exigés avec les collègues. Comme la désinfection des outils que l'on se passe. «Tous les corps de métier sont en contact. A croire qu'on vaut moins que les autres ouvriers! Je suis choqué, dégoûté même.» Pour Jean-Michel, il n'y a plus à tergiverser: il faut arrêter immédiatement les chantiers. «Ils ne s'agit pas d'une activité essentielle. Les patrons sont irresponsables quand ils prétendent que nous pouvons suivre les recommandations. Et, dans cette situation, le rendement attendu ne suit pas.» L'idée d'abandonner son poste se hurte, quant à elle, à la crainte d'être licenciés en rompant le contrat qui les lie à l'employeur. ■ **SM**

HOMMAGE

# Paolino Casanova donnait de la voix à la gauche genevoise

Le syndicaliste du SSP, qui assurait la sonorisation de nombre de manifestations au bout du lac, nous a quittés

Jérôme Béguin

Depuis une quarantaine d'années, il assurait la sonorisation des manifestations genevoises. Paolino Casanova nous a quittés le 13 mars dernier dans sa 74<sup>e</sup> année, après une maladie affrontée durant plusieurs mois.

«La première fois que je l'ai vu, c'était en 1978, lors d'une grosse manifestation du Cartel intersyndical sur la plaine de Plainpalais qui réunissait deux à trois mille personnes. Il organisait la sono avec de grosses baffles», se souvient Claude Reymond, l'ancien secrétaire de la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS). «Dans les années 1970, les syndicats étaient tenus par des sociaux-démocrates, mais un courant syndical différent se développait dans les services publics, l'imprimerie et dans des groupes de base de la métallurgie et du bâtiment. En mettant à disposition sa sono en dehors de son syndicat, le SSP, Paolino participait d'un intersyndicalisme solidaire, c'était sa façon à lui de faire de la politique.» Le technicien du son s'est ainsi investi dans les grèves de la métallurgie et de l'imprimerie. «Lorsqu'il y a eu l'arrêt de travail chez Gay Frères contre sept licenciements, c'est Paolino qui a amené la sono, pas la FTMH, se remémore Claude Reymond. Pour le câblage des haut-parleurs, le réglage des puissances, il faisait équipe avec Luis Blanco, ils étaient très camarades.»

«On s'est beaucoup côtoyés, on a participé ensemble à de nombreuses luttes», confirme cet ancien secrétaire syndical d'Unia/FTMH, qui a rencontré Paolino Casanova en 1974 à l'ATEES, l'Association des travailleurs espagnols émigrés en Suisse. «Il était doublement migrant puisque, avant de venir en Suisse, il était passé par l'Argentine. Il venait d'une famille républicaine des Asturies; dans les années 1950, à l'âge de 11 ans, il était parti s'établir avec un parent dans la province de Buenos Aires.»

«Il était très réservé, terriblement discret, il passait souvent inaperçu», mais, paradoxalement, selon Luis Blanco, «pas une feuille ne bougeait à Genève sans lui». «Il se mettait à la disposition des collectifs qui le sollicitaient sans jamais porter un jugement



Paolino Casanova avec son matériel lors d'une manifestation devant le siège de l'Organisation mondiale du commerce à Genève.

sur leur cause. Je l'ai rarement entendu dire non», ajoute Claude Reymond.

A la fin des années 1980, le comité d'organisation du 1<sup>er</sup> Mai avait acquis de nouveaux équipements sonores, que Paolino Casanova stockait au Théâtre de Saint-Gervais, où il travaillait comme technicien. Il y représentait aussi le personnel. Cet engagement provoqua en 2012 une mise à pied, antisyndicale et un peu crasse dans la mesure où l'intéressé n'était plus qu'à six mois de la retraite. Le matériel fut déménagé à quelques mètres de là dans les caves de la CGAS.

**UN VRAI COMMUNISTE, UN EXEMPLE**

Retraité, Paolino Casanova avait encore plus de temps à donner au mouvement syndical. «C'était un secrétaire administratif, mais qui n'était pas payé», indique José Ramon Gonzalez, syndicaliste de Syndicom. «Il n'a jamais voulu être rémunéré, j'ai proposé de lui acheter un ordinateur et un téléphone por-

table, mais il a refusé, il disait vouloir éviter les fils à la patte», explique Claude Reymond. «C'était un vrai communiste. Un exemple. Il donnait tout. Il va beaucoup nous manquer. Des militants comme lui, qui viennent à tous les coups, il n'y en a pas beaucoup», regrette, des sanglots dans la voix, José Ramon Gonzalez. «Pour moi, c'est une référence idéologique. Son école nous a rendus meilleurs et audibles en bien des circonstances pendant plus de 40 ans», souligne Claude Reymond. «C'est une grande perte», conclut Luis Blanco, en confiant qu'il endossera à l'avenir la tâche assumée par le disparu. «Je suis un des seuls qui est allé dans les locaux où il gardait très jalousement la sono. Je vais reprendre, mais pour le moment, malheureusement, nous ne pouvons pas faire de manif ni même nous rassembler en son souvenir. Nous lui rendrons hommage dans quelques mois.» ■

## SECRÉTARIATS

**BIENNE-SEELAND/ SOLEURE**

**Secrétariat de Bienne**  
Rue de Morat 33, 2502 Bienne  
Tél. 032 329 33 33

**Secrétariat de Granges-Longeau**  
Rue Centrale 3, 2540 Granges  
Tél. 032 653 01 11

**FRIBOURG**

**Secrétariat de Fribourg**  
Route des Arsenaux 15, 1700 Fribourg  
Tél. 026 347 31 31

**Secrétariat de Bulle**  
Rue de Vuippens 29, 1630 Bulle  
Tél. 026 912 77 14

**GENÈVE**

**Secrétariat**  
Chemin Surinam 5, 1203 Genève  
Tél. 0848 949 120

**NEUCHÂTEL**

**Secrétariat de Neuchâtel**  
Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel

**Secrétariat de La Chaux-de-Fonds**  
Avenue Léopold-Robert 67, 2300 La Chaux-de-Fonds

**Secrétariat du Locle**  
Crêt-Vaillant 19-21, 2400 Le Locle

**Secrétariat de Fleurier**  
Place de la Gare 3, 2114 Fleurier

**Pour les secrétariats de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds, du Locle et Fleurier:**  
Tél. 0848 203 090

**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 203 090

**TRANSJURANE**

**Secrétariat de Delémont**  
Rue des Moulins 19, 2800 Delémont

**Secrétariat de Porrentruy**  
Rue des Baïches 18, 2900 Porrentruy

**Secrétariat de Moutier**  
Rue Centrale 11, 2740 Moutier

**Secrétariat de Tavannes**  
Rue du Quai 20, 2710 Tavannes

**Secrétariat de Saint-Imier**  
Rue Francillon 10, 2610 St-Imier

**Pour les secrétariats de Delémont, Porrentruy, Moutier, Tavannes et Saint-Imier:**  
Tél. 0848 421 600

**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 421 600

**VALAIS**

**Secrétariat de Sion**  
Rue de la Dent Blanche 9, 1950 Sion

**Secrétariat de Sierre**  
Rue du Temple 3, 3960 Sierre

**Secrétariat de Monthey**  
Avenue de la Gare 15, 1870 Monthey

**Secrétariat de Martigny**  
Avenue de la Gare 56, 1920 Martigny

**Pour les secrétariats de Sion, Sierre, Monthey et Martigny:**  
Tél. 027 602 60 00

**Depuis la France:**  
Tél. +41 27 602 60 00

**VAUD**

**Secrétariat de Lausanne**  
Place de la Riponne 4, 1002 Lausanne

**Secrétariat de Vevey**  
Avenue Paul-Cérésole 22, 1800 Vevey

**Secrétariat d'Aigle**  
Chemin de la Zima 2, 1860 Aigle

**Secrétariat de Nyon**  
Rue de la Morâche 3, 1260 Nyon

**Secrétariat d'Yverdon**  
Rue Haldimand 23, 1400 Yverdon-les-Bains

**Secrétariat du Sentier**  
Grand-Rue 44, 1347 Le Sentier

**Pour les secrétariats de Lausanne, Vevey, Aigle, Nyon, Yverdon et Le Sentier:** Tél. 0848 606 606

**Depuis la France:**  
Tél. +41 848 606 606

## AGENDA

### NEUCHÂTEL

**GROUPE DES RETRAITÉS**

**Course régionale des retraités**

Habituellement, la course régionale des retraités et retraitées se déroule dans le courant du mois de mai. Malheureusement, cette année au vu de la situation sanitaire, j'ai décidé par mesure de précaution de la reporter à fin août ou début septembre.

Vous recevrez bien entendu toutes les indications nécessaires en temps voulu.

Prenez bien soin de vous et de votre famille!

Andrée Schnegg, responsable régionale des retraités Unia

## COURRIER

**LESBOS, RÉVÉLATEUR DE NOTRE INDIFFÉRENCE**

Le dernier ouvrage de Jean Ziegler, qui porte le titre *Lesbos, la honte de l'Europe*, est très justement nommé.

Cet ouvrage peut être considéré comme le révélateur de notre indifférence mortifère. Les réfugiés, qui fuient la guerre et ses horreurs, se trouvent confrontés à d'autres drames. A savoir, la surpopulation dans les camps qui mène à toutes les difficultés, problèmes d'hygiène, malnutrition, violences de toutes sortes et pour finir, la mort. Tel ce petit enfant gisant sur une plage grecque.

La riche Europe, en proie aux délires de pays où le nationalisme sévit de manière virulente, ne veut pas de ces réfugiés. On pourrait se croire à une époque révolue, où les minorités étaient stigmatisées à outrance. Cette Europe de l'indifférence délétère condamne des personnes faisant face à des détresses extrêmes.

Comment se fait-il que nous soyons devenus aussi insensibles à la souffrance d'autrui? Est-ce que le confort dont certains jouissent nous rend aussi égoïstes? Que se passerait-il, si nous étions confrontés à de telles situations?

Tout cela pour dire combien ces situations sont insupportables pour ceux qui en ont conscience. D'ailleurs, notre continent devrait mettre en évidence notre culture réputée humaniste; parce que la Méditerranée ne doit pas être le grand cimetière de l'Europe. Car nos valeurs humaines doivent surmonter nos égoïsmes. ■

**Thierry Cortat, membre du comité régional d'Unia Transjurane, Delémont.**

## BRÈVES

**1<sup>er</sup> MAI ANNULÉ DANS TOUTE LA SUISSE**

«Avec son histoire plus que centenaire, le 1er Mai survivra bien à une pause d'une année.» En raison de la pandémie de coronavirus, l'Union syndicale suisse (USS) a annoncé l'annulation de tous les rassemblements prévus le jour de la Fête du travail, soit plus de 50 manifestations.

«Les syndicats doivent en premier lieu se concentrer sur le combat pour la garantie des emplois et des salaires tout au long de cette crise sanitaire», a précisé la faïtière particulièrement inquiète quant au sort des employés aux contrats précaires et moins bien payés, frappés de plein fouet par la situation actuelle. Si aucune rencontre ne sera organisée ce 1<sup>er</sup> Mai, l'USS ajoute toutefois que les groupes traditionnellement impliqués dans leur organisation étudieront différentes alternatives pour marquer quand même «cette journée de lutte en faveur de meilleures conditions de vie». ■ **SM**

**SUISSE REPORT DE LA VOTATION DU 17 MAI**

Mercredi dernier, le Conseil fédéral a décidé de reporter la tenue de la votation populaire du 17 mai prochain sur l'initiative de résiliation de l'UDC en raison de la propagation du Covid-19 et de l'absence de possibilités de mener une campagne permettant à tous les citoyens de se forger une opinion. Il indique qu'en 1951 déjà, le gouvernement fédéral avait été contraint de renoncer à la tenue d'un scrutin, en raison d'une épidémie de fièvre aphteuse. Le Conseil fédéral a également suspendu de manière temporaire les délais de récolte de signatures pour les initiatives populaires et les référendums en cours.

Dans un communiqué, l'Union syndicale suisse (USS) prend acte du report de la votation et indique qu'elle «combattrait en temps voulu une initiative dangereuse pour les salariées et les salariés». Pour la faïtière syndicale, «la priorité va évidemment au combat contre la pandémie et contre les conséquences de la situation actuelle pour les travailleuses et les travailleurs en Suisse». Elle rappelle qu'elle avait déjà entamé la campagne contre l'initiative demandant la résiliation des accords bilatéraux en présentant ses lignes directrices: «Aussitôt que la Suisse sera sortie de la crise et que les conditions pour une véritable formation de l'opinion seront de nouveau données, l'USS sera prête à s'engager pour défendre les intérêts des salariés contre la remise en question de leurs droits et de leurs protections.» ■ **SH**

## COMMUNIQUÉ

**APPLAUDISSEMENTS PLURIELS**

Le comité unitaire pour le salaire minimum cantonal et contre l'initiative fédérale de l'UDC dite de limitation prend acte du report de la votation du 17 mai prochain. Le comité unitaire, composé des syndicats, de partis de gauche et d'associations de migrants, comprend pleinement l'urgence sanitaire de la situation et l'impossibilité de mener, dans ces circonstances, une campagne à même d'informer largement la population.

Le comité tient ici à saluer tout particulièrement le personnel soignant pour son dévouement et appelle la population à applaudir aussi les travailleuses et les travailleurs des autres branches économiques actuellement en première ligne de la lutte contre le Covid-19, comme notamment le personnel de nettoyage, les vendeuses et les vendeurs, les travailleuses de l'économie domestique ainsi que les personnes s'occupant des livraisons à domicile. Ces travailleuses et ces travailleurs sont souvent d'origine étrangère et touchent fréquemment des salaires inférieurs à 4000 francs par mois. Nous invitons d'ores et déjà la population à les soutenir non seulement dans leur quotidien mais tout autant lors du prochain scrutin fédéral et cantonal. ■ **CGAS**

**EN RAISON DE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS, LES ACTIVITÉS DE VOTRE SYNDICAT SONT FORTEMENT PERTURBÉES.**

**POUR TOUTES QUESTIONS, VEUILLEZ PRENDRE CONTACT PAR TÉLÉPHONE AVEC VOTRE SECRÉTARIAT.**

# MOBILISATION PAYANTE POUR LES EMPLOYÉS DE MIGROS

Une quinzaine de vendeurs soutenus par Unia ont refusé de se rendre au travail pour exiger le droit de se protéger. Des mesures ont été obtenues, notamment l'autorisation du port du masque et des gants

Manon Todesco

**A** 6h30 le dimanche 22 mars, les vendeurs de Migros de la gare Cornavin à Genève étaient sur le pont, mais pas pour se rendre au travail. Une quinzaine d'entre eux ont protesté devant le magasin pour exiger le droit de se protéger sur leur lieu de travail contre le Covid-19, sans quoi ils n'iront pas travailler. Une action qui fait suite à une semaine harassante où les travailleurs ont subi des conditions de travail inacceptables, selon Unia qui les défend. «Jusqu'au 20 mars, les dispositions limitant le nombre de clients présents au même moment dans le magasin étaient absentes, dénonce Pablo Guscetti, en charge du dossier. C'est pourquoi les vendeurs ont simplement demandé à pouvoir travailler en portant leurs propres gants et masques de protection.» Or, à Migros Cornavin, et contrairement à de nombreux magasins du canton, cela était encore explicitement interdit au personnel. «Deux personnes refusant de travailler dans de telles conditions ont été renvoyées à la maison», explique le secrétaire syndical.

GANTS ET MASQUES AUTORISÉS

A la suite de cette mobilisation, Migros s'est engagé à prendre des mesures. Le groupe a d'abord accepté de dispenser de l'obligation de travailler les collaborateurs en question se sentant mis en danger, tout en garantissant leur rémunération. Puis, dans un courrier adressé aux salariés le 24 mars que *L'Événement syndical* a pu consulter, la direction générale du géant orange a fini par accéder à la requête de base des employés en autorisant le port du masque et des gants à tous ceux qui le souhaitent à Genève, même si «l'entreprise n'en fera pas la distribution et qu'il ne sera pas demandé d'en porter». Une victoire, selon Pablo Guscetti, qui salue l'alignement des pratiques de Migros sur les autres enseignes. «Il ne s'agit pas de débattre sur la nécessité ou pas du port du masque, mais du bien-être du personnel et de son ressenti. Masque ou pas, l'ensemble des dispositions de l'OFSP restent en tout cas obligatoires pour les employeurs.» De son côté, le personnel de Migros Cornavin salue également le renforcement des mesures décidées par la di-

rection. En parallèle, il a lancé un appel à la population et demande la solidarité et le respect de ceux qui se battent aujourd'hui en première ligne pour garantir des biens et des services essentiels à la population. «S'il est important d'applaudir chaque midi et chaque soir les milliers de personnes qui continuent à travailler pour le bien de tout le monde, il est encore plus important de les traiter avec respect dans le quotidien. Et de ne pas oublier qu'ils travaillent bien souvent dans des secteurs à très bas salaire», rappelle Unia.

UNIA SUR LE TERRAIN

Le syndicat a pu aborder la semaine passée un peu plus sereinement dans la vente. «La situation s'est améliorée dans les magasins depuis les dernières annonces du Conseil fédéral, souligne Pablo Guscetti. Le fait de gérer les flux de clients à l'entrée, notamment en matière de présence d'agents de sécurité qui canalisent la clientèle et de limiter à un client pour dix mètres carrés à l'intérieur est déjà une bonne chose.» Une équipe de syndicalistes de terrain continue à faire le tour des enseignes,

pour distribuer les consignes édictées par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT), et s'as-

surer que toutes les mesures de protection sont bien respectées. ■



Le personnel de vente d'une enseigne Migros, à la gare de Genève, a exigé avec succès le droit de se prémunir contre le coronavirus en pouvant porter des gants et un masque.

## DES PLEXIGLAS QUASI INUTILES?

«Sous l'eau!» C'est le terme qui revient le plus souvent dans la bouche des secrétaires syndicaux en Valais (comme ailleurs). «Nous recevons beaucoup de SOS, de la part de salariés. Mais le personnel de la vente a été le premier sacrifié. Heureusement, ça va un peu mieux. Dans les magasins, les clients sont plus souvent comptabilisés à l'entrée mais les problèmes liés à la proximité dans les salles de pause ou les vestiaires persistent», décrit Francine Zufferey, secrétaire syndicale d'Unia Valais. Une caissière témoigne anonymement: «Je suis déçue, dégoûtée même. J'espérais que mon employeur, la Migros, aurait davantage d'égards pour nous. L'argent passe avant l'humain. Samedi dernier (21 mars, *ndlr*), j'ai demandé pourquoi on n'ouvrirait pas une caisse sur deux pour éviter que le client derrière nous ne soit qu'à 50 centimètres de distance. On m'a répondu qu'il y avait trop de monde, qu'on ne pouvait pas se le permettre.» Le plexiglas n'a été installé que la veille (20 mars, *ndlr*), et la vendeuse est critique: «Il ne sert à rien, car il est en face de nous, un endroit où les clients ne se mettent jamais. Il n'est pas assez large non plus. On aurait pu nous demander notre avis. Et l'appareil à cartes bancaires pourrait au moins être déplacé.» Pour sa part, à chaque client, elle prend le temps de se désinfecter les mains. «Je n'ai pas peur pour moi. Je suis en bonne santé. Mais je n'aimerais pas transmettre ce virus à une personne vulnérable. Sur tout que pour certaines personnes âgées, c'est leur seule balade de la journée. Il y en a qui viennent pour acheter un yoghourt ou un poireau...» ■ **AA**

# Sur le terrain, malgré tout

Face à la crise du Covid-19 et au quasi-confinement, l'accueil aux plus démunis se réinvente à Lausanne. Et notamment à la fondation Mère Sofia

Aline Andrey

**R**estez à la maison! Mais comment quand on n'a pas de toit? C'est ainsi tout un réseau d'aide aux plus précaires qui a dû revoir sa manière de fonctionner, et en urgence, pour respecter les nouvelles consignes de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). A Lausanne, la fondation Mère Sofia est en première ligne, avec la Soupe (repas quotidien), le Répit (structure de nuit) et l'Echelle (ser-

vice social mobile). Yan Desarzens, son directeur, explique sans perdre son sourire (dans la voix): «C'est un marathon à une allure de sprinter.» Il salue le travail de ses collaborateurs sur le terrain, la Ville de Lausanne, le Canton et la protection civile. Ainsi, un nouveau lieu d'hébergement a vu le jour dans la salle de sport du Bugnon. Et la caserne du bâtiment administratif de la Pontaise (BAP) a ouvert ses portes aux plus démunis. Un de ses étages devait ouvrir lundi pour les

personnes malades, présentant des symptômes ou en quarantaine, en collaboration avec Unisanté, selon Eliane Belser, responsable de l'aide d'urgence à Lausanne. Ce dispositif permet ainsi de décharger les quatre autres lieux d'accueil de nuit aujourd'hui gratuits (au lieu de 5 francs): le Répit, le Sleep-in, la Marmotte et l'Etape. En tout, quelque 200 lits sont à disposition.

PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT

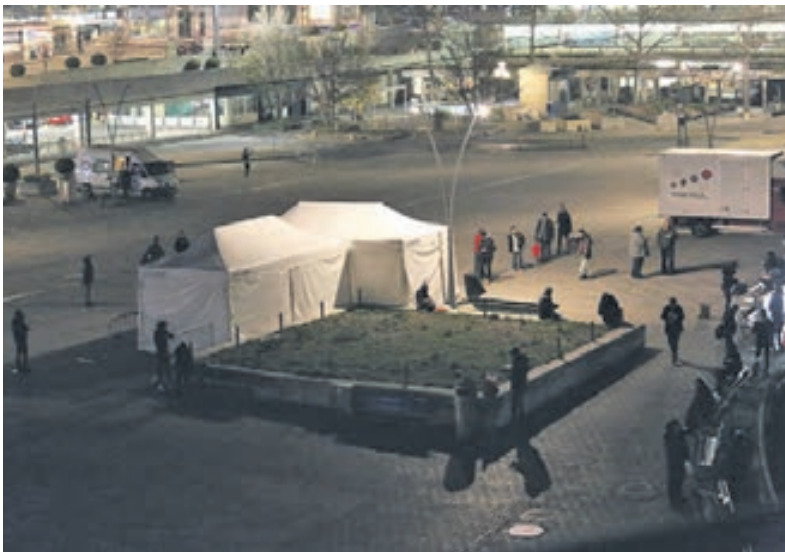
La Soupe, qui propose des repas chauds chaque soir entre 19h30 et 21h30, a dû se délocaliser. D'un local chauffé (qui pouvait accueillir jusqu'à 200 personnes), elle se retrouve, depuis le 15 mars, sur la place de la Riponne, afin de permettre la distance sociale. «Même si cela reste très compliqué, malgré la conscience aiguë du problème des personnes les plus précaires, souligne Yan Desarzens. Nous voyons aussi de nouvelles têtes, celles qui ont perdu leurs heures de ménage ou leur emploi payé à l'heure. Et beaucoup de *working poor*. Ces derniers soirs (la semaine dernière, *ndlr*), il fait très froid, donc nous tentons de livrer surtout de la nourriture à domicile et espérons bientôt ravitailler les lieux d'accueil de nuit.» Et ce, malgré les problèmes d'approvisionnement. Car l'une des sources principales en denrées, le Fooby (sandwichs et repas

à l'emporter) a dû fermer ses portes. Quant à l'autre grand magasin donateur, Manor, il a moins d'inventus. «Heureusement, beaucoup de maraîchers nous proposent des légumes... Cet élan de solidarité est fantastique. Tout comme le travail de nos collaborateurs qui s'engagent avec bienveillance, alors qu'ils pourraient justifier leur besoin de protection pour rester à la maison», se réjouit Yan Desarzens. La fondation Mère Sofia lance donc un appel pour récolter des dons: «Chaque jour, nous devons malheureusement refuser de nombreuses demandes de soutien émanant de foyers et de personnes dans une détresse aiguë.» Des familles, des personnes qui ont perdu leur revenu, notamment des personnes sans papiers qui, de par leur statut, se retrouvent sans soutien aucun. ■

Pour davantage d'informations ou faire un don: meresofia.ch

## BRANLE-BAS DE COMBAT AUSSI AU SLEEP-IN

«Pour éviter les passages incessants entre les structures, les personnes sans abri sont placées par le bureau des réservations dans le même lieu d'hébergement dès aujourd'hui et ce jusqu'à fin avril», indique la Municipalité de Lausanne dans un communiqué du 24 mars. Romain Mouron, travailleur social au Sleep-in, salue cette stabilisation: «Cela permet d'éviter les allées et venues et les mélanges de personnes.» Dans ce lieu d'accueil, comme ailleurs, un plan d'aménagement a été mis en place. Les lits sont plus espacés. Et à chaque entrée, la température est contrôlée. Pour l'instant aucun cas de Covid-19 n'a été détecté. «Après une période où on a trouvé des solutions de bric et de broc et où c'était galère d'avoir du désinfectant, des gants, des masques, depuis trois jours, ça va mieux», rapporte Romain Mouron. Par contre, d'autres problèmes se posent. La cuisine du Sleep-in, qui permettait aux personnes sans domicile fixe de se faire à manger, a dû être arrêtée pour des questions d'hygiène. «On leur propose des sandwichs le soir et, le matin, un déjeuner dans des sachets fermés. Ce ne sont pas vraiment des repas. De plus, les structures de jour ont clos leurs portes, hormis le Passage qui donne encore quelques repas à l'emporter. C'est compliqué pour les gens», explique Romain Mouron qui espère que les structures de nuit puissent ouvrir 24 heures sur 24: «C'est la grosse lacune, car certains de nos bénéficiaires aimeraient vraiment pouvoir se confiner. Mais cela demande un tour de force, notamment en matière de recrutement de bénévoles.» ■ **AA**



A Lausanne, la Soupe populaire offre depuis le 15 mars des repas chauds et de la nourriture à emporter, non plus dans son local chauffé, mais à la place de la Riponne.

Sonya Mermoud  
Photos Thierry Porchet

Côté cour, Jean-Blaise Guyot consacre son temps à embellir des espaces intérieurs et extérieurs. Côté jardin, il peint pour son plaisir, en quête de ces moments d'enthousiasme et de grâce où il se trouve en parfaite adéquation avec lui et le monde. Deux activités que cet homme de 50 ans estime complémentaires, sa vision d'artiste nourrissant son travail d'artisan, le peintre escortant le décorateur dans son travail. Un métier où il est question d'esthétique et de savoir-faire, de regards et d'écoute, de maîtrise des matériaux et de créativité, pour répondre au plus près aux demandes d'architectes ou de particuliers qui le sollicitent. Ici, pour façonner une atmosphère chaleureuse dans un salon en recourant à un badigeon couleur sable sur les parois, rehaussé d'un glacis de teinte rouge sur des pans de murs. Là, pour repeindre à l'identique, les couloirs d'un hôtel datant du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle sur la base d'un fragment original. Ailleurs, pour habiller une façade d'une fresque urbaine monumentale composée de coquelicots stylisés... Autant d'interventions dans les cordes de ce Lausannois d'adoption – il est né à Neuchâtel – réalisant des décors sur mesure selon les requêtes des clients. «J'ai parfois carte blanche, mais le plus souvent les commanditaires précisent leurs attentes. Je peux toutefois les conseiller et faire des propositions», indique Jean-Blaise Guyot montrant au passage une photo de sa *Danse des carrés* animant une cage d'escalier d'un immeuble privé, à Barcelone. «Dans ce cas de figure, j'ai bénéficié d'une grande latitude d'action. J'ai opté pour des carrés de couleur afin d'intégrer l'esprit géométrique du lieu et en écho aux carrés de verre existants.»

VOYAGE DANS LA GRÈCE ANTIQUE

Formé à l'institut supérieur de peinture Van Der Kelen & Logelain à Bruxelles, Jean-Blaise Guyot maîtrise les arts d'imitation de matières organiques et minérales, comme le faux bois ou le faux marbre. L'artisan est aussi à l'aise dans la création d'œuvres figuratives qu'abstraites, la réalisation de trompe-l'œil et l'application artisanale de minéraux écologiques: enduits fins, béton ciré, stucco vénitien, crépis à la chaux, badigeon et patine. «Je n'utilise que des produits qui ne polluent pas et sensibilise ma clientèle à la question», spécifie l'indépendant en montrant des échantillons de son savoir-faire. Parmi les travaux qui l'ont le plus marqué, il mentionne celui effectué pour le Musée olympique, dans le cadre d'une exposition temporaire sur l'origine des Jeux. Avec, à la clef, la fabrication d'un décor grandiose de 1000 m<sup>2</sup>, dont 400 de trompe-l'œil, ressuscitant la Grèce antique. Un «paysage panoramique» intégrant des lieux historiques et symboliques de cette page d'histoire. Cet ouvrage collectif de longue haleine a enthousiasmé Jean-Blaise Guyot, ravi des émulations de l'équipe en charge du projet, lui qui agit le plus souvent en solitaire. Mais si le décorateur est parfois appelé à intervenir dans l'événementiel, il répond surtout à des demandes touchant à l'urbanisme et au design intérieur. «Certains considèrent la décoration comme superficielle. Elle joue pourtant un rôle essentiel. On a l'envie de vivre dans un lieu beau, qui nous ressemble, nous inspire, nous apaise. Au-delà de la seule ornementation. Aussi, je préfère parler de peinture. Et de travail sur des éléments structurels.» Les requêtes insolites, comme des fresques uniques restent, elles, rares...



Jean-Blaise Guyot, avec l'une de ses toiles. Le peintre cherche à concilier abstrait et figuratif.

# PEINTRE DÉCORATEUR PAR AMOUR DE L'ART

Artiste peintre décorateur, Jean-Blaise Guyot joue sur plusieurs tableaux, mariant dans son métier sa vision picturale et sa créativité au savoir-faire de l'artisan

IMAGINAIRE BAROQUE...

«En Suisse, nous n'avons pas vraiment cette culture... J'ai toutefois reçu des commandes d'Italiens et de Parisiens établis ici à l'approche, l'imaginaire, plus baroque, tranchant avec un certain esprit calviniste romand», sourit l'artisan, et de citer la réalisation, sur les portes d'ascenseur d'un luxueux chalet, de copies des «Métamorphoses» de M. C. Escher et, pour

animer les murs du garage, d'une vaste scène de poya stylisée... Les interventions extérieures, quelle que soit leur nature, prennent toujours en compte la fonction de la construction en question, son histoire et son environnement. Sollicité lors de la rénovation de l'Ecole internationale Brillantmont, à Lausanne, Jean-Blaise Guyot a par exemple été amené à réaliser des trompe-l'œil dans des fenêtres

murées. Il a alors opté pour des cubes de la même tonalité que l'édifice, soucieux de leur intégration optimale. Des figures géométriques qu'il n'a pas choisies au hasard. «Je suis parti du cube, élément de construction graphique, parce qu'il rappelle des jeux formatifs de l'enfance, animé par l'idée de faire dialoguer ce bâtiment centenaire avec son affectation actuelle, en tant que lieu d'enseignement», explique l'arti-

san qui, questionné sur sa marque de fabrique, la définit ainsi: «Comme je suis appelé à créer des décors très différents, elle ne se détermine pas par un style en particulier. Je dirais plutôt que ma signature allie compétences techniques et créativité. D'où une vision globale des problématiques liées à l'espace à peindre. Et une capacité à concevoir des décors originaux. J'ai une bonne maîtrise de la composition, du dessin et de la couleur.» Des aptitudes que Jean-Blaise Guyot a aiguisées dès l'adolescence, lui qui est venu à la décoration en raison de son amour de l'art.

JARDIN SECRET

Titulaire d'un master en lettres effectué à l'Université de Lausanne, Jean-Blaise Guyot hésite, à la fin de son cursus, sur la voie professionnelle à emprunter. Il a toujours aimé dessiner et s'est formé, dès l'âge de 14 ans et durant une dizaine d'années, dans l'atelier du peintre Pierre Moor à Yverdon-les-Bains. «Cette passion m'habitait. J'étais concentré. J'avais du plaisir à créer», raconte Jean-Blaise Guyot qui se tournera finalement vers les arts décoratifs appris en Belgique, maintenant le lien privilégié qu'il a noué avec l'expression picturale, et se lançant à son retour en indépendant. Sans pour autant renoncer, en marge de son activité, à peindre et à exposer de temps à autre. Sur les murs de son lumineux atelier lausannois, deux gigantesques toiles offrent un aperçu de son travail artistique. L'une, allégorique et inachevée, met en scène deux femmes, représentées de deux manières distinctes: classique et contemporaine, dans un décor végétal foisonnant et en présence de monstres... L'autre, abstraite, se décline en harmonieuses séries de lignes de couleur. «Je cherche à faire la synthèse entre figuratif et abstrait. Ces créations personnelles constituent mon jardin secret», souligne l'artiste, confiant qu'il aurait voulu être «un grand peintre» avant de rectifier: «Enfin, juste un peintre. Le business de l'art, les galeristes, les commissaires d'exposition, la compétition entourant ce domaine... ne m'intéressent pas.» Quoi qu'il en soit, Jean-Blaise Guyot, en couple et père de deux enfants, précise manquer de temps pour effectuer ses travaux personnels. «Une situation compensée par une vie très riche», tempore-t-il, heureux de pratiquer un métier en phase avec sa sensibilité picturale. Mais n'oubliez pas découvrir dans son habitat des ambiances de sa facture. Hormis quelques tableaux et des murs repeints, c'est sa compagne qui s'est chargée de la décoration... ■

Informations sur: [atelierguyot.ch](http://atelierguyot.ch)



Embellissement d'une façade à Lausanne.



«Les créations personnelles constituent mon jardin secret», confie l'artiste.